

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2022/06/37

**Date de convocation** L'an deux mil vingt et deux  
**7 juin 2022** le **LUNDI 13 JUIN 2022** à 19 Heures 00  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
**Date d'affichage** présidence de Monsieur Guy BRAS, Adjoint au Maire.  
**7 juin 2022**

**Nombre de conseillers** **Etai**ent présents :  
Exercice : 26 M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –  
Présents : 16 M. Jean-Pierre CHARTREZ – M. Stéphane FOURNIER – Mme Ghislaine VALENTE –  
Votants : 21 Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY – Mme Martine DUQUESNOY –  
M. Patrick BRUGUET – Mme Christelle LEBAS – Mme Astrid SAVARY – Mme Corinne DOLLE  
M. Jean-Claude NOEL – M. Thierry IMBERT – M. Hubert CHIVET.

**Excusés :**  
Mme Anne-Caroline RATAJCZAK qui donne procuration à M. Alain CAYET  
M. Marc SERRA qui donne procuration à M. Jean-Pierre CHARTREZ  
Mme Yveline LOURDEL qui donne procuration à Mme Marie-Antoinette DESHORTIES  
Mme Micheline LAURENT qui donne procuration à M. Guy BRAS  
M. Olivier QUIGNON qui donne procuration à Mme Christelle LEBAS

Mme Chantal DECOCQ  
M. Yves RAOULT  
M. Philippe LEFEBVRE  
Mme Audrey TISON  
Mme Sandrine SERGEANT

AT **Secrétaire de séance :**  
M. Guy BRAS

### Objet : Admission en non-valeur

Monsieur le Maire expose :

Le comptable précise qu'il n'a pu recouvrer l'intégralité des titres de recettes émis pour le recouvrement de prestations de services (voir tableau ci-dessous)

Ces titres n'ont pas été totalement encaissés parce que les redevables concernés ne sont pas solvables ou le montant est trop minime pour engager des poursuites.

Exercice	Titre n°	Nom du redevable	Objet	Montant	Motif de la présentation
2014	414	ALOIAN Kristina	Prestations cantine	26.00 €	Procès-verbal de carence

Exercice	Titre n°	Nom du redevable	Objet	Montant	Motif de la présentation
2015	19	Pompes funèbres	Prestations Taxe inhumation	1.00 €	Procès-verbal de carence
2015	524	DEMARQUE CHEVOLLEAU	Prestations Location vaisselle	25.90 €	Procès-verbal de carence

Exercice	Titre n°	Nom du redevable	Objet	Montant	Motif de la présentation
2016	767	LEONLEFRANC J	Prestations Centre loisirs	15.00 €	Procès-verbal de carence
2016	759	PLAYEZ Céline	Prestations Centre loisirs	12.00 €	Procès-verbal de carence

Exercice	Titre n°	Nom du redevable	Objet	Montant	Motif de la présentation
2018	157	DINDANE A	Prestations Garderie	30.00 €	Procès-verbal de carence

Exercice	Titre n°	Nom du redevable	Objet	Montant	Motif de la présentation
2019	120	NEF Cathy	Prestations Cantine	22.00 €	Procès-verbal de carence
2019	415	LECLERC	Prestations	0.75 €	Procès-verbal de carence
2019	793	FLAMENT Sullivan	Prestations cantine	4.40 €	Procès-verbal de carence
2019	751	FLAMENT Sullivan	Prestations cantine	17.60 €	Procès-verbal de carence
2019	348	FICHAUX Priscilla	Prestations cantine	4.95 €	Procès-verbal de carence
2019	374	CLET Emilie	Prestations cantine	33.00 €	Procès-verbal de carence
2019	383	BERTHOUIN- Locheron	Prestations cantine	11.00 €	Procès-verbal de carence

Exercice	Titre n°	Nom du redevable	Objet	Montant	Motif de la présentation
2020	268	FLAMENT Sullivan	Prestations cantine	4.40 €	Procès-verbal de carence

Monsieur le Maire propose de prononcer l'admission en non-valeur de ces produits non recouverts d'un montant total de 208.00 € dû au titre des exercices 2014, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2020 correspondant à la liste des produits irrécouvrables n°4358170531 dressée par le comptable public.

Les crédits sont prévus au chapitre 65, article 6541 du budget 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 14 juin 2022  
Le Maire,  
Alain CAVET

